

## Résistance :

### Au CG du Cher, Maxime Camuzat refuse de voter une augmentation de la fiscalité à deux chiffres



**Comme il l'avait annoncé Maxime Camuzat, 1er vice-président du conseil général du Cher, a refusé de voter une augmentation de 13 % du taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti, de 16 % du foncier bâti et de 19,5 % de la taxe professionnelle lors de la session du conseil général. Il s'est donc abstenu pour ne pas faire peser sur les ménages, "au pouvoir d'achat déjà largement amputé", cette augmentation très lourde de fiscalité.**

Dès 2005 dans un article intitulé "Avis de tempête" l' élu communiste avait alerté sur la menace d'explosion de la fiscalité locale... En octobre 2008, dans un deuxième article il confirmait "la tempête est là", et soulignait le caractère paradoxal de la situation :

"La crise actuelle du système financier et spéculatif mondial s'ajoutant au choix du gouvernement de la France depuis quelques années, fait ouvrir des yeux et rechercher une alternative à ce désastre programmé. Serons-nous assez cohérents pour élever des digues et proposer des solutions différentes ? C'est tout l'enjeu d'aujourd'hui".

**Le cabinet Michel Kloper a confirmé en séance du conseil général** les craintes pour l'avenir, en annonçant "l'absence de perspectives pour les finances des départements au-delà de 2012". Le cabinet explique que la période de 7 exercices de 2002 à 2008 a coïncidé avec une très forte augmentation des droit de mutation qui a permis aux collectivités de faire face aux augmentation des charges... "Mais le mur est dans trois ou quatre ans. Il n'y a aucune perspective au-delà de 2012-2013, aucune augmentation des recettes ne va permettre d'équilibrer cela".

C'est en connaissance de cause que Maxime Camuzat a demandé le vote d'un budget en déséquilibre :

'Je sais ce qui peut alors arriver : c'est l'Etat qui prendrait en charge le budget, et l'équilibrerait alors" : hausse probable de la fiscalité, coupe dans les dépenses, etc... c'est ce qu'il ferait, et en assumerait alors les choix. Mais qu'il nous impose de faire la même chose avec les mesures qu'il prend, pour moi, c'est non."

Dans son explication de vote, Maxime Camuzat souligne :

**"La position que je prends aujourd'hui n'est donc en aucun cas une rupture avec mes amis de la majorité départementale, tout au contraire.** Elle souligne simplement que je considère pas qu'il n'y aurait donc pas d'autre alternative que de voter aujourd'hui la hausse indiquée dans le rapport de la fiscalité départementale pour cette année, tout en supprimant dans le budget 2010 « des dépenses » de façon drastique comme vient de le rappeler Yann Galut [rapporteur PS du budget]. Cela revient à remettre nous même en cause ce qui fait, en France, les fondements de ce que l'on appelle le « service public local », et la « générosité » dont nous aurions donc fait preuve envers les plus démunis"

Le Vice-Président du conseil général continue son combat en lançant une association "Solidarflop" qui va attaquer l'Etat en justice. "Je veux réunir tous les citoyens qui voudraient faire rembourser à l'Etat ce qu'il doit au conseil général. Nous organisons une résistance pacifique, démocratique, sous le nom de "Solidarflop". Pourquoi "Solidarflop" ? tout simplement parce qu'on nous parle de "décentralisation solidaire", et que nous disons que cette pseudo-solidarité est en fait un "flop"... La réunion constitutive de l'Association aura lieu le Jeudi 16 avril à 18 heures en mairie de Saint-Germain du Puy.

**Voir aussi :**

Explication de vote lors de la séance du Conseil général



[Avis de tempête](#) (article de septembre 2005)

[la tempête est là](#) (oct 2008)

[« De vieux démons antigouvernementaux, ou des solutions nouvelles pour éviter la récession ? »](#)

[Motion sur la crise financière et les collectivités adoptée par le conseil général du Cher 23.10.2008](#)

[Déclaration commune effectuée au Conseil Général du Cher par huit départements concernant les finances locales le 30 octobre 2008](#)